

dans la gestion des finances de son Roi. Y eut-il dans l'atmosphère féodale de Septfontaines-Ansembourg des reflets de ce Chevalier François Eugène de Barnard, comte de Calonne, qui vers 1717 figure dans les annales de la noblesse de Septfontaines comme cohéritier de Charlotte de Berghes, comtesse de Balouin? De Calonne eut le front de payer ses créanciers avec des assignats de la République qu'il alla jusqu'à faire imprimer en fraude. Avant d'être ministre des finances sous Louis XVI, de Calonne avait noué des relations avec des notabilités du pays, entre autres avec l'Abbé Dom Spirlet de Saint-Hubert. (7)

Le directeur des forges ruiné entra comme régisseur au service de Collart de Dommeldange auquel le Comte d'Ansembourg avait loué ses usines en 1797, (28 Brumaire An 6) sur la foi d'une lettre datée d'Amsteraedt, le 19 mai 1797 et adressée au Curé de Saeul, Blaise, qui avait été appelé aux fonctions d'éducateurs des enfants de la famille comtale (8). «Je me mettrai en route pour mon pays natal», écrit la comtesse Claude-Joseph-Romain de Marchant, née Marie-Anne de Hayme et de Bomal. «Ma présence y est d'autant plus nécessaire que je viens de louer mes forges à M. Collart de Dommeldange et qu'il me faut faire derechef la visite de toutes mes usines pour les recevoir d'une main de M. Bomal (ancien locataire depuis 1771) et les remettre en même temps par les experts en mains de M. Collart.» Sans doute, Nicolas Picard eut de nouveau le succès pour lui. L'industrie du fer vendait à bon prix ses produits à destination des armées en période napoléonienne. Quand Nicolas Picard mourut à la veille de Noël, le 24 décembre 1813, il avait en l'espace d'une décade refait son aisance au point de permettre à son fils Jean Pierre, né à Ansembourg le 3 août 1785, la construction de la maison spacieuse de Simmerschmelz achevée en 1816 (9). Une taque représentant la Consolatrice des Affligés fondue en commémoration de la construction, porte le millésime 1816 avec le nom de Jean Pierre Picard.

JEAN PIERRE PICARD (1785-1836).

D'après l'enquête actionnée par le Préfet départemental Jourdan en 1811, il existait à Septfontaines deux hauts-fourneaux, l'un datant de 1765, l'autre de 1624 et, partant, le plus ancien du pays. Un seul fourneau est alors en activité. Il occupe 6 ouvriers, avec 5500 journées d'hommes payées à raison de 1,35 fr. la journée, et 2746 journées de cheval à 1,50 fr. la journée, le roulage des bennes de charbon de bois y compris. La production était normalement de 550 000 Kg. qui valent 79750 fr. Le fourneau consomme pour la fabrication de 1000 kg. de fonte: 3300 kg. de minerai, 300 kg. de castine (pierre calcaire mêlée au minerai de fer pour accélérer la fusion), et 1200 kg. de charbon de bois. Les frais de fabrication, de régie et d'entretien peuvent s'élever à 11 300 fr. par an. Le bénéfice réalisé est tout compte fait de 17600 fr. par an (10).

Voilà à peu près les conditions de travail et de rendement à remplir par les régisseurs du fourneau de Septfontaines. Le handicap le plus sérieux entravant la rentabilité de l'exploitation saute aux yeux à première